Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 3 Rabiia II 1445
18 Octobre 2023

N° 121

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2384**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2385**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2390**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2390**
Avis aux créanciers..... **2396**
Convocations
Sociétés anonymes **2396**
Divers
Avis au public..... **2398**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société MENDUSTRIE S.A

Capital : 8580 dinars

14, rue Imam Abou Hanifa 2078 la Marsa - Tunis

M.F : 001039WAM000

En application des décisions du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 4 septembre 2023 enregistré à la recette des finances de Tunis 1er bureau en date du 15 septembre 2023 sous le n°8209-8210 et n° de quittance 23704319, une copie de ce PV a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 21/9/2023 dont numéro de quittance 2023162513.

Il a été décidé la réduction du capital social de la société MENDUSTRIE S.A à 8580 dinars composé de 858 actions, chacune de dix dinars de valeur nominale.

2023T00949SANB2

Société Tunisienne des industries de Raffinage des Huiles Alimentaires «STIROA»

Société anonyme

Au capital de 8 569 120 Dinars

Siège social : Djebel El Ouest Route de Fahs - Km 29 Gouvernorat de Zaghouan

Ayant matricule fiscal : 0736255L

Par décision de conseil d'administration tenue le 11 octobre 2023, enregistrée à la recette des finances de Bir M'chergua le 12 octobre 2023 sous le numéro 23700880 quittance n°17283 est publié au registre national de commerce sous numéro 2023168450.

1) Ratification du mode et délai de convocation.

2) Nomination d'un Directeur Général Adjoint et fixation de ses pouvoirs; Mme Selima Ben Aissa.

3) Pouvoirs.

2023R02420SANB2

Renouvellement du mandat du président directeur général

Et Reconduction de ses Pouvoirs

Société Tunisienne Compto

Société anonyme

Au capital de 3 240 000 Dinars

Siège social : 11, Rue du Lac Ghar El Melh - V3 - Les Berges du Lac - Tunis

M.F : 00 2501B A M 000

R.N.E : 0002501B

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 15 Juin 2023 enregistré à Tunis à la Recette des Finances Le Lac - Tunis, le 22 Juin 2023, Enregistrement n°23705178, Quittance n° M068002, et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises sous le n°2023147589 en date du 15/8/2023, que Monsieur Mohamed Hédi Béji est reconduit dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration, Président Directeur Général de la Société, pour toute la durée de son mandat d'Administrateur, soit pour les années 2023-2024-2025, venant à expiration avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

2023402457SANB2

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Société Tunisienne Compto

Société anonyme

Au capital de 3 240 000 Dinars

Siège social : 11, Rue du Lac Ghar El Melh-V3-Les Berges du Lac - Tunis

M.F : 002501 BAM000

Identifiant Unique : 0001501B

AFF. C.N.S.S : 20-20

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement des Actionnaires, en date du 16 Juin 2023, enregistré à Tunis à la Recette des Finances Le Lac, le 22 Juin 2023, Enregistrement n°23705179, Quittance n°M068005, et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 15 Août 2023, sous le n°2023147589, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur ZOUBAIR KSOURI, Expert Comptable Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, en tant que commissaire aux comptes de la Société, pour une période de trois années, soit 2023-2024-2025, et venant à expiration avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

2023402458SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

STE EQUIPEMENT ELMANAR

SARL au capital de 10 000.000 dinars

Rue patrice Lumumba immeuble elmanar n°35 3000 Sfax

MF : 0018189W/A/M/000

RC : 1115041997

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/9/2010 enregistré à la recette de l'enregistrement des contrats des sociétés de Sfax le 29/10/2010 quittance n°m006280 enregistrement n°10505941 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 5/11/2010 sous le n°201079773

Il a été décidé ce qui suit :

L'augmentation du capital d'une valeur de 30000.000 dinars et par l'émission de 3000 parts nouvelles de 10 dinars chacune réparties entre les associés et par conséquent le capital de la société s'élève à 40000.000 dinars.

2023X01284SRLB2

Dissolution anticipée et nomination d'un liquidateur

Société SERD SOFT

SARL au capital social de 750.000 DT

Siège social : Zone Industrielle - Aéroport - Charguia 2, 2035, Ariana - Tunisie

Matricule fiscal : 0809009B

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 octobre 2023 enregistré à la recette des finances rue du Paradis - Ariana le 11/10/2023 sous le n°23709766 quittance n°115875 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 12/10/2023 sous le n°2023168345, il a été décidé la dissolution anticipée de la société «SERD SOFT» ci haut mentionnée et la nomination de Madame Hayet Ben Romdhane en tant que liquidateur de la société. Le lieu de liquidation est fixé au 16, rue des Entrepreneurs La Charguia 2 - Ariana.

Les créanciers doivent produire leurs créances au lieu de liquidation précité dans les délais légaux à partir de la date de la parution du présent avis au JORT.

2023402454SRLB2

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

COMPTO INDUSTRIES ELECTRIQUES "C.I.E"

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2100 000 Dinars

Siège social : 11, rue du Lac Ghar El Melh - V3 - Les Berges du Lac - Tunis

MF : 736253J/A/M/000

Identifiant Unique : 0736253J

AFF. C.N.S.S : 234660-7

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 21 Juin 2023, enregistré à la Recette des Finances Le Lac - Tunis le 22 Juin 2023 - N° de Quittance : M068009, Enregistrement n°23705180; dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 15 Août 2023, sous le n°2023147601, il a été décidé :

De renouveler le mandat du commissaire aux comptes Monsieur Zoubair Ksouri, pour une durée de trois années, 2023-2024-2025, commençant avec l'exercice 2023, et venant à l'expiration avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

2023402456SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances La Goulette le 9/10/2023 quittance n°M107426 n° d'enregistrement 23207317 la Société In Design And Fourniture SRL M.F 1725470P/N/M/000 représentée par son gérant Mr Imed Ben Sahbi Dridi a vendu à Mr Wael Ben, Mohsen Belhafi tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au centre immobilier «L'Elysée» magasin n°07 rez-de-chaussée escalier B bloc A Laaouina Tunis exploité pour la vente des meubles.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez Maître Hafedh Ghadhoun avocat son cabinet sis à l'avenue Habib Bourguiba immeuble Colisée 3ème étage Tunis pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été déposé au journal Echourouk du 13/10/2023.

2023T00946FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances de Gafsa en date du 26/9/2023 quittance n°M050856 reçu n°23207459 Mr Mokhtar Jelloul a vendu le fonds de commerce exploité dans toutes les activités commerciales à la rue Med Khaddouma Gafsa à Mr Moones Jendoubi. Les oppositions se font auprès de l'acheteur au siège du fonds de commerce dans les vingt jours de la parution de cet avis au Jort. Cet avis a été publié au quotidien Essabah du 5/10/2023.

2023T00948FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 26 Juin 2023 à la Goulette enregistré à la recette des finances la Goulette le 27 Juillet 2023 quittance n°83859 enregistrement n°23205482, Mr Ferjani Ben Sassi CIN 05817320 a vendu à Mr Youssef Fessi CIN 05493128. Le fonds de commerce situé au 39 Rue Houssine Bouzaien Kram - Tunis.

Toutes les oppositions dans les délais juridiques seront reçues auprès de l'avocate Dorra Ben Mansour demeurant au 03 rue Nacer Bey, Marsa, Tunis MF 1051798QAP000. Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien le 5/9/2023.

2023T00950FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 7/9/2023 enregistré à la recette des finances de Ghardimaou le 12/9/2023 sous Numéro d'enregistrement 23201235 quittance n°M1047731 Monsieur Fazai Nabil ben Mohamed demeurant à Secteur Doura Ghardimaou titulaire de la CIN n°07882101 délivrée le 8/3/2004 a vendu à Madame Hamdi Rim bent Ali épouse Solatni demeurant à Oued Mliz Jendouba titulaire de la CIN n°02560379 délivrée le 15/3/2013 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme Restaurant sis à cité la poste Oued Mliz.

Toutes les oppositions sont recevables entre les mains du bénéficiaire de cette cession du fonds de commerce ci-dessus Indiqué dans un délai de (20) jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 5/10/2023.

2023R02422FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de désistement rédigé par maître Sami Guelmami avocat prés de la cour de cassation sis au 24 rue Khemais Hajri Jendouba enregistré à la recette des finances de Jendouba le 16/8/2023 sous numéro 23204348 quittance n°M058687 Monsieur Abadlia Mahmoud Ben Ali titulaire de la CIN n°02397929 délivrée le 10/7/2019 a désisté au profit de monsieur Abadlia Mohamed Ben Mahmoud titulaire de la CIN n°07813100 délivrée le 19/6/2020 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels objet de la patente N° E 0294257 registre de commerce n° A1227841997 sis au 05 rue Khemir Jendouba exploité comme vente et réparation de verres.

Toutes les oppositions sont recevables entre les mains de l'avocat Sami Guelmami à son cabinet ci-dessus indiqué dans un délai de (20) jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal «Echourouk» le 20/8/2023.

2023R02423FCCC2

Donation de fonds de commerce

Suivant acte notaire rédigé le 10/10/2023 par le Notaire Walid Trabelssi et Dalila Ferchichi enregistré à la recette des finances de Fouchena le 11/10/2023 Quittance n°M086428 Mme Khadija Ayari donne à sa sœur Malika Ayari le fonds de commerce exploité entant que photocopie et traitement de texte sis au 16 avenue de l'Indépendance Fouchena Ben Arous.

Les oppositions sont acceptées à l'adresse du fonds de commerce dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 14/10/2023.

2023R02426FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 5/10/2023 enregistré à la recette des finances Siliana le 6/10/2023 quittance n°M048501, enregistrement n°23204793. Mrs Mohamed Taher Ben Zin Miri et Kamel Ben Mohamed Taher Ben Ezine Miri et Basma bent Mohamed Taher Ben Zin Enmiri et Imed Ben Mohamed Taher Ben Ezin Miri ont vendu à Mr Bassem Ben Mobamed Taher Ben Ezin Miri le fonds de commerce exploité en tant que Taxiphone et vente produits divers sis à la rue Okba Ibn Nafaa Siliana.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'avocate Amel Salami à son bureau sis 02 rue Okba Ibn Nafaa Siliana dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 14/10/2023.

2023R02431FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 6/10/2023 signé à la municipalité de Dar Chaabane el Fehri et enregistré à la recette des finances av Taieb Mhiri Nabeul le 9/10/2023 quittance numéro M95522, enregistrement n°23205489 la Sté «kARYM» SUARL sise à l'Av Habib Bourguiba 8011 Dar Chaabane el Fehri RNE 11629836L, tunisienne, représentée par son gérant Mr Karim Ben Ahmed Ben Essadak Edhrif, CIN 06266252 résident à Dar Chaabane el Fehri Nabeul a vendu à la Sté «BAHROUNE ET FILS» SARL sise au n°6 Immeuble Amani Cité El Wafa Nabeul RNE /1512559R représentée par son gérant Mr Essahbi Ben Hmida Ben Ettaher Bahroun, CIN 01742667 résident à l'Av Farhat Hached Nabeul, le fonds de commerce exploité en vente au détail de volailles et viandes et leurs dérivées au local de tous commerces sis à l'immeuble Amani Cité El Wafa Nabeul avec tous ses éléments incorporels uniquement y compris le droit au renouvellement du bail. Toutes oppositions se feront à l'adresse de la Sté acheteuse et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Annonce publiée au journal "Essahafa" du 12/10/2023 n°10692 P19.

2023R02432FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte authentique daté du 18-9-2023 enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance Sousse le 21-9-2023 (quittance n°M051251) Mr Mokhtar ben Mohamed Weslati et Madame Nihel Weslati demeurant à la rue Ibn Arafa Kalaa Séghira ont transféré gratuitement à leurs sœur Madame Nourhene bent Mohamed Weslati la totalité de leurs parts soit 21/32 au fonds de commerce «cafés 1ère catégorie» avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans un local sis à la rue Ibn Arafa Kalaa Séghira MF 372325L

Et suivant acte authentique daté du 18-9-2023 enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance Sousse le 21-9-2023 (quittance n°M051254) Madame Najet Boukadida a transférée gratuitement à sa fille Madame Nourhene bent Mohamed Weslati la totalité de ses parts soit 4/32 au fonds de commerce «cafés 1ère catégorie» avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans un local sis à rue Ibn Arafa Kalaa Séghira MF 372325L.

Les oppositions seront formulées entre les mains du donataire demeurant à la rue Ibn Arafa Kalaa Séghira et ce dans un délai de vingt jours à compter de l'insertion de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2023S01202FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément aux lettres écrites par Me Marwan Al-Dahmani, l'avocat, et reconnues par les signatures des deux parties à la municipalité de Jammal le 10/5/2023 et enregistrées à la recette des finances de Jammal le 10/9/2023 sous le numéro n°23201988, numéro M076545, M. Maher bin Hamadi Alwan a vendu à Mme Aisha Bint Yonnes Bouafsoun, l'intégralité du fonds de commerce situé à la rue Habib Bourguiba à Djammel, Gouvernorat de Monastir, et préparé à l'activité de vente de vêtements en détail, avec tous ses éléments matériels et moraux, pour un prix total de quinze mille dinars (15 000 000 dinars).

Les contestations seront acceptées auprès du vendeur, Maher Alwan, à l'adresse du fonds de commerce situé à la rue Habib Bourguiba à Djammel, dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 14/10/2023.

2023S01208FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 27 juillet 2023 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 02/8/2023 sous n°23204529 reçu n°M049894 Mr Hichem ben Mohamed Ellajmi a vendu à Mr Kaled Ben Abdallah à l'ordre de son frère Montasar Ben Abdallah la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments constitutifs situé à la rue eben eljazzar Hiboun Mahdia correspondant à une supérette des articles alimentaires nommée «superette JAWHARA».

Cet article a été publié dans le journal «Echourouk» du 3/8/2023.

Et toute opposition se fait auprès du vendeur dans les délais exacts suivant le code de commerce.

2023S01210FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12/9/2023 enregistré à la recette des finances d'Akouda le 10/10/2023 sous le n°23202072 quittance n°36575, Mr Mehwachi Oussama titulaire de la CIN n° 09305463 sis institut supérieur Agronomique Chatt Meriem Sousse, identifiant unique n°1778891Y a vendu à Mr Ibn Hadj Fraj Abdelkader, titulaire de la CIN n°08437984, sis à Hay Hatem Akouda Sousse la totalité du fonds de commerce «fast food CHANEB» sis à la route touristique Chatt Meriem Sousse.

Les oppositions seront reçues par le vendeur Mer Ibn Hadj Fraj Abdelkader au local vendu sis à la route touristique Chatt Meriem Sousse.

Une copie de cet avis a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 15/10/2023.

2023S01214FCCC2

Avis de vente

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Mezzouna le 4/9/2023 sous le n° 23200437 n° du reçu Mo12070 Monsieur Abdallah B.Mabrouk Mogdali n° de la cin 00462329 sis à cité Ennour à Mezzouna a vendu à madame Messouda B.Abdallah Ibn Mansour n° de la cin 14209998 sise à Ghriss echarkia Mezzouna tout le Fonds de commerce qu'il possède à la place Sidi Mhadheb à Mezzouna dans lequel il exerce le commerce des produits alimentaires, connu sous le nom «hanout elmogdali» avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les oppositions seront reçues chez Monsieur Salah B.Mabrouk B.Manzour Rheim dans le siège du fonds de commerce indiqué dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal Echourouk P.A.F.D.C. sous le n°0423/011141 le 9/9/2023.

2023X01294FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Soumaya Ben Romdane Zribi daté le 02/10/2023 et enregistré à la recette des finances Abou Elkacem Echebi à Sfax le 10/10/2023 sous le numéro 23204557 quittance n°MO94474 Madame Fatma bent Habib Mesoudi demeurant à la rue Mohamed Khfcha n°71 saquiet eddayer Sfax a cédé à Mr Taher Ben Mongi Akrout demeurant à la route Sidi Mansour km 7 Habbena Sfax la totalité du fonds de commerce «commerce de fast-food» exploité dans le local situé à la rue Mohamed Hédi Khafcha n°19 Sfax.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T entre les mains de l'acquéreur du fonds de commerce dans le domicile du fonds de commerce précité ci-dessus.

Le même avis a été publié au journal «Le Quotidien» au 13/10/2023.

2023X01295FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S S privé en date du 3/10/2023 enregistré à la recette des finances de Gabès le 6/10/2023 n°2328299 Mr Meftah Mehdawi CIN 08633634 sis à la Route Bnikdach Médenine a vendu à Mr Mourad Hadad CIN n°04897323 sis à Cité El amal 5 Gabès la totalité du fonds de commerce (Fruits Secs) avec tous les éléments corporels et incorporels. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Mr Mourad Hadad qui sera considéré comme domicile élu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au jort. Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 14/10/2023.

2023X01298FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente sous seing privé rédigé par Maître Rafik Cheikhrouhou, Avocat à la cour de cassation, en date du 10/10/2023 enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 11/10/2023 quittance n°M096800 enregistrement n°23203596, Mr Riadh Ben Ismaiil - titulaire de la CIN n°05364680, RNE - MF n°582206Y demeurant à la route de Mahdia km 0.5 cité militaire Sfax - vend à Mr Jalel Rekik, titulaire de CIN n°11049302 demeurant à la route Habena Km 5 Sfax, - la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité à la vente des pains spéciaux et pâtisserie au local sis à la route Mahdia km 0.5 Sfax.

Toutes les oppositions seront effectuées auprès du Maître Rafik Cheikhrouhou, Avocat à la cour de cassation sise à l'avenue Habib Maazoun, immeuble Chakroun 4ème étage Sfax 3000 - domicile élu - et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait a été publié au journal "Assabah" paru le 14/10/2023.

2023X01307FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par un écrit manuscrit daté le 12/9/2023 et enregistré à la recette des finances d'Abou Kacem Chebbi Sfax le 4/10/2023 sous le numéro 23204466 quittance n°M092539 rédigé par Maître Hentati Moneem, avocat auprès de la cour, El Fathi Ben Othman Ben Touhami Riahi, titulaire d'une carte d'identité nationale 01851283, résident à immeuble FAYEZ. T2 maison 1 avenue Majida Boulila, Sfax vend à la société electro-hriz, titulaire de RNE n°1278425R, fonds de commerce pour l'activité «d'ELECTROMENAGER» exploité au local situé à l'immeuble ARWIKA 3 - Sfax.

L'achat a été annoncé dans les journaux "Le Quotidien" et "Chourouk" publiés le 10/10/2023 sous le numéro IP423/1269.

Les oppositions s'effectueront entre les mains du vendeur pendant les délais prévus par la loi à son adresse élue sise à l'immeuble FAYEZ T2 maison 1 avenue Majida Boulila, Sfax.

2023X01308FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente objet de légalisation de signature le 02/10/2023 à la municipalité de Menzel Bourguiba et enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 3/10/2023 quittance n°M069995, Monsieur Ragheb Dhaouadi, vend à Monsieur Haythem Mansouri la totalité du fonds de commerce constitué par un bar à jus sise à la Rue Abou AL Kacem Echabbi Menzel Bourguiba un extrait de cette annonce a été publié au journal Le Quotidien du 7 octobre 2023. Les oppositions seront acceptées à l'adresse du fonds de commerce précitée, dans un délai maximum de vingt jours à partir de la publication ce cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2023402459FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Ezzahra, le 10/10/2023 sous le n°23202860 selon quittance n°M049089 la société JOE ET MENA SARL représentée par M. Habib ben Aifa en sa qualité de représentant légal de la société, Identifiant unique 1771368C a vendu à la société Lupa de Carthage SARL en constitution, représentée par Mme Kawthar Azzouz, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que restaurant, situé au 67 rue Alain Savary local n°2 au RDC Bloc A jardin 2 1002 Belvédère Tunis. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'avocat maître Lazhar Azzouz situé au 67 rue Alain Savary Bloc A jardin 2 - 1002 Belvédère Tunis, dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 13/10/2023.

2023402460FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé rédigé par Maître Boughanmi Mohamed Amine avocat à la cour d'appel (M F 1467541/Y) enregistré à la recette des finances de Béja le 10/10/2023, Q M065453, NN02235604, Mr Mohamed Ihsen Ben Mohamed Hechmi Nouri titulaire de la CIN n°02302022 demeurant quartier Omar Ben Abdlaziz cité al firdaous Béja, cède à Mr Lassaad Ben Amor Ben Khmaies Ben Chaalia titulaire de la CIN n°02235604 demeurant à rue Kaied Jawher, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de matériaux de construction, sis à la rue Kaied Jawher Béja. Les oppositions doivent être adressées entre les mains de l'acheteur à son adresse dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 13/10/2023.

2023402461FCCC2

Contrat de cession du fonds de commerce

Il appert d'un acte s.s.p daté du 12 septembre 2023, enregistré à la recette des finances, Nelson Mandela, en date du 11 octobre 2023, sous le numéro 04609799, quittance n°M066324, Mme Khadouja Bent Omr KOUKAN veuve Kacem Ben Said HADDOUK a cédé le fonds de commerce sis au 10 avenue de la Liberté, au rez-de-chaussée, Tunis, il est actuellement loué en gérance libre, à Mr Omar Ben Kacem Ben Said HADDOUK et Mr Riadh Ben Kacem Ben Said HADDOUK une concession claire, correcte, sans ambiguïté et inconditionnelle, sans compensation.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien en date du 13 octobre 2023.

2023402462FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp daté le 10/3/2023 enregistré à la recette des finances de Raoued, quittance n° M037057, enregistrement n°23201420.

Mr Ahmed Lamouchi a cédé la moitié de ses parts du fonds de commerce sis au n°02 Rue Khaled Iben El Walid Ariana Soghra (petite Ariana) - Ariana avec ses éléments corporels et incorporels à Mr. Ahmed Bougrine.

Les oppositions éventuelles devront être faites entre les mains de Mr Ahmed Bougrine à l'adresse sise au n°05 Rue Abou Baker Iben Kouteiba Cité La Gazelle - Ariana, et ce dans les 20 jours de la parution du présent avis au JORT sous peine de déchéance et forclusion.

Cette annonce est parue dans le Quotidien en date du 4/10/2023.

2023402463FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 01/6/2023 enregistré le 01/6/2023 à la recette des finances cité Tadhamen sous le n°23202903 quittance n°m051702 Mohamed Ben Habib Cherif domicilié au n°1 rue de Jordanie Mnihla Ariana a vendu à la société Future de quincaillerie SARL son matricule unique au registre national des entreprises est le 1605934J domicilié à la route de Bizerte km 3 Mnihla Ariana la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé au km 3,5 route de Bizerte Mnihla Ariana dont l'activité y exploité est de commerce de produits quincaillerie.

Toute opposition sur le prix de la vente doit être effectuée dans un délai de 20 jours de la parution du présent avis au journal officiel et ceci chez Mohamed ben Khaled ben Habib Cherif dans le domicile cité au 52 Avenue Beb Bnet Tunis.

Une publication de cette vente a été effectuée au journal Assabah daté du 7/7/2023.

2023402465FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11/10/2023, enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen, sous n°27205057, quittance n°M085123, Mr Midani Ben Ali Ben Nafti Saadi, C.I.N n°08237595 a vendu à Mr Abid Ben Mouldi Mejri C.I.N n°07446017, le fonds de commerce exploité à tout type de commerce, avec tous ses composants matériels, moraux, les fonds n°468 et n°470 sis à n°105 cité Ettadhamen.

Les oppositions légales seront acceptées au bureau de Maître Kamel Ben Khalil, Avocat sis a Immeuble 5 bureau 18, 4ème étage Bardo Centre, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 14/10/2023.

2023402466FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 3/10/2023 et enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo à Sousse le 5/10/2023 sous le n°23304178 quittance n°M058847, Mme Zohra Hamda, titulaire de la CIN n°04009940 délivrée à Tunis le 21/1/2015, identifiant unique 297541T, demeurant à la rue de la Liberté Sahloul2 Sousse a donné en location gérance à la société Far West Foods And Drinks, une SARL en cours de constitution représentée par sa gérante Mme Zohra Hamda, le fonds de commerce, dont elle est propriétaire, avec tous ses éléments corporels et incorporels et qui consiste en un salon de thé/restaurant sis à la rue de la Liberté Sahloul2 Sousse, et ce pour une durée initiale de deux ans à compter du 1/10/2023 renouvelable par tacite reconduction.

Toutes les oppositions légales seront acceptées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Echourouk du mercredi 11 octobre IP 723/931.

2023S01207FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP signé le 31/8/2023 enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 11/9/2028 sous le n°23305848 quittance n°94289, Mr Abdelwahab Jedidi, MF 182067/E, CIN n° 02935751, demeurant à la route touristique Hammam Sousse, a loué à la société CONTESSA KS, MF 1837712/J ayant son siège à la rue bhyer Hammam Sousse, le fonds de commerce exploité comme salle de fête sis à el bhayer Hammam Sousse pour une durée de dix ans à partir du 15/9/2028.

2023S01212FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 6/9/2023 enregistré à la recette des finances Sakit Ezzit, Sfax le 20/9/2023, enregistrement n°23303411 Quittance n°M068358, Omar ben Mohamed ben Ahmed Choura, titulaire de la C.I.N n°08178186, demeurant à rue Kartajana 3ème étage n°4 Manar1 Tunis, a loué à Wassim ben Mohamed ben Ali Farhat, titulaire de la C.I.N n°08894751, demeurant au 30 appartement n°3 Ons 2, Sakit Ezzit, Sfax, la totalité du fonds de commerce (buvette) sise à la route de Tunis km 10, immeuble Khawthar n°7 cité Ons, Sakit Ezzit, Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées entre les mains du locataire au fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

Cet extrait a été publié au journal «Achourouk» du 12/10/2023 sous le n° IP428/1285.

2023X01293FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association Sportive

Nom de l'association : FREE BIKERS MOTO CLUB

Siège social : 05 Rue El Ward - La Marsa

Objet : l'Association a pour objectif de former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques, et les promouvoir aux plus hauts niveaux sportifs et moraux, il est également tenu de participer aux différentes compétitions encadrées par les fédérations sportives dans lesquelles il est impliqué

Spécialité : Moto Club Sport Mécanique

Président : Rafik Ben Abderrazek Kasbaoui

Membres : Seif Allah Seyah - Rihab Jebabli - Faycal Yanghi - Mounir Belhédi.

2023T00947APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association de Belkhir pour la maintenance et le développement

Adresse : Hawel Eloued - Belkhir – Gafsa.

Les buts :

- Contribuer à la conservation de la propriété et de la beauté du lieu.

- Contribuer à présenter le patrimoine matériel et immatériel pour réaliser le développement.

- Faire des relations avec des associations et des organisations ayant des buts similaires.

Les membres :

- Le président : Toumia Bassem

- Le secrétaire général : Fraj Mouldi

- Le trésorier : Rmila Samir.

2023R02418APSF1

Constitution

Constitution du Syndicat de copropriétaires résidence «MANAMA 1» Rue Lac Victoria, 1053 les Berges du Lac1 Tunis.

Conformément au PV de l'assemblée générale constitutive du syndicat de résidence "Manama 1" Berges du Lac 1 réunie le 30/9/2023 et enregistré à la recette des finances le Lac - Tunis le 11/10/2023 (quittance n°M097971, enregistrement n°3808241) a été constitué le «Syndicat de résidence Manama 1» est composé comme suit :

Mili Fehri : Président.

Ammar Boughanmi : Membre.

Ghassen Daoud : Trésorier.

2023R02428APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association «Hayat» pour le Développement Durable

Siège de l'association : Mansoura, Kesra, Siliana

Sujet : Développement

Objectifs : Contribuer à apporter une aide matérielle et morale au profit des familles nécessiteuses et pauvres.

Contribuer à la soumission de propositions et d'études pour le développement durable de la région.

Contribuer au développement économique et social de la région et établir des relations avec des associations ayant des objectifs similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays qui entretiennent des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Président de l'Association : Issa Al Mansouri

Secrétaire Générale : Manal Boualia

Trésorier : Youssef Trabelsi.

2023S01215APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Chaker Avocats

Tél : 71.257.859

MF : 1139464/A/A/M/000

A la demande de : CIAR sis à Tunis 10 rue Pierre de Coubertin.

Contre les parties saisies : Moufida Métoui et Nadia et Insaf n° de la CIN inconnues et Jihed CIN n° 07453025 du 23/12/2016 Bennour 78 Rue Joubail Chotrana 3.

A la diligence de "Cabinet Chaker Avocats" représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de cassation 38 rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : les 3000ème de TF n°25084 Ariana consistant en un terrain de 1 ha 75 a 95 ca, sis à Chotrana 3 rue joubail n°78 comprenant une villa de 2 niveaux de 6750m² bâtis composée de 3 salons, 7 chambres, 3 salles de bains, cuisine, 3 salles d'eau, 2 garages, piscine, patio et chambre de gardien.

Mise à prix : 2.591.500, D000 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 20/11/2023 devant le Tribunal de 1ère Instance de l'Ariana à 9H.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2023T00951VEPA1

Vente immobilière

Noureddine Besrour

Avocat à la cour de cassation

Docteur d'Etat en Droit

7 Rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis

Tél : 71254787-71354068

Fax : 71 347 282

Le créancier poursuivant :

La Banque de Tunisie, société anonyme, dont le siège social est à

Tunis, 2 Rue de Turquie, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°0000120H, représentée par son représentant légal, ayant élu domicile au cabinet de Maître Noureddine BESROUR 7 rue Mustapha Kamel Atatürk Tunis, identifiant unique n°0323512 P.

La partie saisie :

Les héritiers du Feu Ibrahim Ben Tahar Arfaoui, son épouse : Lilia Bent Mohamed Ben tahar Jabri, ses filles et fils, Amine Arfaoui, Tahar Arfaoui, Baha Arfaoui, demeurant tous, 132 Avenue Habib Bourguiba, Béja et Béja Plastique Petite Sicile - 9000 Béja

L'avocat poursuivant :

Maître Noureddine Besrour, avocat à la cour de cassation, ayant son cabinet au 7 rue Mustapha Kamel Atatürk Tunis.

Désignation de l'objet de l'adjudication : Il s'agit d'un terrain d'une superficie totale d'environ 386 m², objet du titre foncier n°7232 Béja dénommé «Zakia 15», sis à cité Petite Sicile entre l'avenue Habib Bourguiba RN6 et rue kasseb RR62, délégation Béja Nord, gouvernorat de Béja. Il s'agit d'un lot de forme déviante et incliné du côté Ouest vers le côté Est (dans la direction de l'avenue Habib Bourguiba), surlequel est construit une demeure qui se compose de :

- Un rez-de-chaussée du côté de l'Avenue Habib Bourguiba (et un deuxième sous sol du côté du rue Kassab) comportant un studio composé d'une salle de réception, une chambre, une cuisine, et une salle d'eau d'une superficie totale d'environ de 65 m² et un local commercial d'une superficie totale d'environ de 35 m².

- Un premier étage du côté de l'Avenue Habib Bourguiba (et un premier sous sol du côté du rue Kassab) qui comporte une habitation qui se compose d'une salle de réception, trois chambres, cuisine et salle d'eau, et une autre habitation qui a servie comme administration de la société du feu Ibrahim Arfaoui.

- Un deuxième étage du côté de l'Avenue Habib Bourguiba (et un rez-de-chaussée du côté de la rue Kassab) qui comporte une habitation qui se compose d'une salle de réception, trois chambres, une cuisine, une salle de séjour et une salle d'eau.

- Débarras sur le toit.

Mise à prix de l'immeuble saisi :

La mise à prix a été fixée à (877.375,000 DT) outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judiciaire.

Date de l'adjudication et tribunal compétent :

L'adjudication aura lieu le jeudi seize novembre deux mille vingt trois (16/11/2023) à partir du neuf heures du matin à la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Béja.

Conditions de la visite de l'immeuble saisi et de la participation aux enchères :

Toute personne intéressée pourra visiter l'immeuble tous les jours de 10 heures du matin jusqu'à 17 heures, et consulter le cahier des charges entre les mains du greffier de la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Béja et au cabinet de l'avocat poursuivant Maître Noureddine Besrour, sis au 7 rue Mustapha Kamel Atatürk Tunis.

Toute personne voulant participer aux enchères devra consigner au moins le 1/3 de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir obtenu une autorisation de Monsieur le gouverneur de Béja.

2023R02427VEPA1

Vente aux enchères

Le créancier saisisseur : 1) Dalila Bent Mohamed Ben Amor Farah CIN 03851983. 2) Fatma Bent Salem Ben Ali Jeribi CIN n°09427841, toutes deux actives, résident à l'avenue Hédi Chaker Mahdia et ont élu l'adresse de leur contact au bureau de leur avocat Maître Kamel Chérif sis à l'avenue Béchir Sfar Mahdia.

A l'encontre de : Salem Ben Ali Ibn Hadj Hassine Jeribi CIN 03873283, actif et résidant à l'avenue Hédi Chaker la Chebba Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Chérif, l'avocat, dont le bureau est sis à l'avenue Béchir Sfar Mahdia.

Le bien immobilier saisi : C'est la totalité de l'immobilier objet du titre foncier n°29586 Mahdia dénommé "Salem" composé d'une seule pièce dont la superficie totale est 25, 03 ares parcellée en 325 parts. Cet immobilier représente un habitat conformément à la demande d'enregistrement facultatif n°6384 présentée le 28/4/2005 et stipulant l'enregistrement de l'immobilier à compter de la date de la présentation de la demande au profit du demandeur de l'enregistrement. Le titre foncier rédigé par l'administration de la propriété foncière agence de Mahdia comprend les informations suivantes : N° du titre 29586 Mahdia, Nom du propriétaire : Salem Ben Ali Jeribi, emplacement de l'immobilier : Avenue Hédi Chaker La Chebba gouvernorat de Mahdia, sa superficie : 25, 03 ares parcellée en 325 parts, nombre de parcelle : une seule parcelle, contenu de l'immobilier : Terre comprenant une construction à vocation d'habitat.

Ce titre est rédigé en application du jugement émis par le tribunal foncier de Mahdia le 13/5/2009 suite à la demande d'enregistrement facultatif n°6384 présentée le 28/4/2005, le numéro d'ordre du registre des dépositions Volume n+ 69 numéro 237 Mahdia, enregistré à Sousse le 19/11/2009.

Enregistrement d'avertissements faisant foi de saisi immobilier en date du 24/3/2017.

Objet de l'enregistrement : Le titre foncier comprend 02 avertissements faisant foi de saisi immobilier enregistrés par des procès-verbaux officiels et enregistrés à leurs dates et ont périmé par l'effet du temps.

Mise à prix : La valeur d'ouverture de la vente de l'immeuble est fixée à quatre vingt quinze mille cinq cent cinquante dinars (DT 95.550, 000) et les frais fixés par le tribunal sont en sus.

Date et lieu de l'adjudication : La vente de l'immobilier est fixée auprès de la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Mahdia le lundi correspondant au vingt novembre deux mille vingt trois (20/11/2023) à neuf heures du matin et les heures qui suivent.

Visite de l'immeuble : Il est possible de visionner le bien immobilier mis à la vente et de le visiter à tout moment.

Participation à l'adjudication :

La participation à l'adjudication est permise à tout intéressé par le biais d'un avocat non stagiaire et après avoir présenté une justification du blocage du tiers de la mise à prix. Quant à la participation des étrangers, elle est assujettie à l'obtention d'une autorisation préalable du gouverneur.

2023S01211VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière (licitation)

Cabinet Maître Hayet Bradai

Av. Abou Kacem Echebbi Im Carthago 3ème étage Sfax

MF : 000/P/A/898958/K

Créancier saisissant :

Ahmed Ben Hédi Zaidi, Titulaire de la CIN n°11040396 Domicilié à la route Lafrane km 1.5 avenue 412 n°2 Sfax, ouvrier journalier, ayant élu son domicile auprès de son avocate maître Hayet Bradai, av. Abou Kacem Echebbi im Carthago 3ème étage Sfax.

Débiteur saisi :

Toufik Bahloul Titulaire de la CIN n°010113531 son métier est inconnu Najeh Bahloul, son numéro de CIN est inconnue, son métier est inconnu. Wassim Bahloul, Titulaire de la CIN n°05369121 son métier est inconnu. Khaled Bahloul Titulaire de la CIN n°01322279 son métier est inconnu. Domicilié tous à l'avenue Mongi Slim Sakiet Edeir Sfax ayant élu leur domicile auprès de leur avocat maître Riath Kesentini 3 av. Patrice Loomaba im Sfax city Sfax.

Avocat poursuivant :

Maître Rayet Bradai, Av. Abou Kacem Echebbi Im Carthago 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble saisi consiste à une parcelle de terre ayant la forme d'un trapèze clôturée de tous cotés, elle contient une tour traditionnelle et ancienne, la plupart de celui-ci est dans un état d'effondrement et de ruine et inhabitable située entre les routes de Tunis et Mahdia km 6 rue Ennour Sfax. Limité du coté Nord par Walha et du coté Est Walha et Hédi Zeidi, une entrée privée dérivée de la rue Ennour clôturée du coté Nord et Sud de largeur de 4,00 m et de longueur de 35,20 m les sépare, du coté Sud Yangui et du coté Ouest Walha, sa superficie est de 502 m², elle mesure de son coté Nord Est vers le Sud est de 11,80 m et vers l'ouest en dérivant ver le Sud en forme d'un angle divis 4,00 m, elle mesure directement vers l'Est 4,00 m, d'où l'entrée, et puis vers le Sud 10,00 m, puis vers l'ouest 26,30 m et puis vers le Nord 13.10 m, puis vers l'Est 0.75 m, puis vers le nord 11.00 m, et vers l'Est 16.00 m, d'où le coin de départ de celui-ci, cette parcelle contient aussi une entrée privée du coté Est de longueur Est Ouest 35,20 m et sa largeur du coté Nord vers le Sud 4,00, sa superficie est de 148 m². Cette entrée est dérivée directement de la route principale du coté Est nommée rue ennour vers l'ouest jusqu'à la parcelle sus mentionnée. Cette entrée privée est propre à ce terrain clôturé des deux côtés Nord et Sud.

Cette parcelle contient une tour traditionnelle ancienne adjacente du coté Ouest la plupart de celui-ci et dans un état d'effondrement et de ruine et inhabitable composée d'un hall non couvet et 3 chambres et une cuisine.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre est de quatre vingt dix milles dinars (90.000,000) personnalisé par l'expert Elyess Madhioub selon son rapport du 6-4-2023, auquel s'ajoutent les frais. Toute personne désirant participer doit consigner le tiers (1/3) du montant avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation du gouverneur.

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu lundi 13 novembre de l'année 2023 (13/11/2023) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 1 sis à l'Av. Abou Kacem Echebbi Sfax, Affaire 5750.

La visite :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires administratif. Pour plus de renseignement contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 sis à l'av Abou Kacem Echebbi Sfax où a été déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant Maître Hayet Bradai bureau sis à l'Av. Abou Kacem Echebbi Im Carthago 3ème étage Sfax.

2023X01297VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mohamed Ben Ali Ben Mohamed Dziri CIN 05256810 demeurant à la route de l'aéroport km 2.5 rue 518 n°18 Sfax.

2/ Lamia Bent Azzedine Weli épouse Dziri CIN 05332137 demeurante à la route l'Aéroport km2.5 bir Hlou Sfax.

Le fol enchérisseur : Mohamed Rekik demeurant à la route de Gabès km7.5 Sidi Abid Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : L'immeuble dénommé «feyez» objet du TF n°110811 Sfax sis à la route de Gabès km4 au bord de wed maao gouvernorat de Sfax composé de 3 parcelles (1.2.3) d'une contenance de 6505 m².

La parcelle n°1 : d'une contenance de 2246 m² contenant au coté nord est une construction d'une superficie de 34 m² délimité du coté sud par une parcelle de terrain, puis la parcelle n°2, du coté est par une entrée, du coté nord par la parcelle objet de réquisition d'immatriculation n°22229 Sfax et du coté ouest par le TF n°250531.

La parcelle n°2 d'une contenance de 2432 m² délimité du coté sud par la parcelle n°3, du coté est par une entrée, du coté nord par une limite et la parcelle n°1 et du coté ouest par le TF n°250531.

La parcelle n°3 d'une contenance de 1827 m² contenant un transformateur électrique au coté sud est d'une contenance de 23 m² délimité du coté sud par un voisin, du coté est par une entrée, du coté nord par la parcelle n°2, de coté ouest par le TF n°250531.

Les trois parcelles et la parcelle qui ne fait pas partie du TF qui sépare la parcelle n°1 de la parcelle n°2 constituent un terrain clôturé.

Mise à prix : (300.000.000 dt)

Le montant de l'adjudication prononcée au profit du fol enchérisseur : (408.400.000 dt)

La date et lieu de la vente : le 22/11/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01303VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : La société mutuelle base de services agricole el amal "coopérative elamal", IU RNE 0422330M dont le siège social est à l'avenue Imem Sahnoun Regueb 9170 Sidi Bouzid.

Le fol enchérisseur : Ali Ben Ihsin Kahhouli, CIN04236349 agriculteur demeurant à Ksar Hmem Rgueb Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : Les parts indivises soient 5000/130000 parts dans l'immeuble dénommé «Samarkand» objet du titre foncier n°12581 Sidi Bouzid sis à la délégation de Regueb gouvernorat de Sidi Bouzid consistant en un terrain situé hors plan d'aménagement urbain de la municipalité de Rgueb et à 300 mètres de la route reliant meknessi et rgueb et à coté du collège de rgueb et le tribunal cantonal de Regueb d'une contenance de 130000m² Les parts indivises consistent en un terrain nu d'une contenance de 5000 m² délimité du coté nord par un terrain nu , du coté sud par une rue projetée et un voisin, du coté est par un terrain nu et du coté ouest par une rue projetée et un voisin.

Mise à prix : (75.000.000 dt)

Le montant de l'adjudication prononcée au profit du fol enchérisseur : (270.000.000)

La date et lieu de la vente : lundi le 20/11/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01304VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE0000110F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : 1/ Mokles Ben Mokhtar Gafsi, CIN 06079852 commerçant demeurant à Kcham est Saida délégation Regueb gouvernorat de Sidi Bouzid.

2- Nadia Bent Ali Naser Gafsi CIN 11627773 demeurante à Kcham est Regueb Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises revenants au débiteur saisi soient 1300/7340 parts dans la propriété dénommée «om Elkhir» objet du TF n°76052 Sidi Bouzid sis à Khacham Saïda Sidi Bouzid d'une contenance de 7340m².

Les parts saisies consistent en un terrain d'une contenance de 1300m² contenant un terrain gazonné d'un gazon artificiel d'une superficie de 1150m² clôturé par des files de fer de 2 mètres de hauteur et elle est couverte par des filets de pèches de 4 mètres de hauteur et contenant 8 piliers en fer sur lequel sont fixé les projecteurs de lumière, une construction d'une superficie de 27m² (2 vestiaires contenant chacune une toilette et une salle d'eau), une réserve d'eau de 12 mètres cubes, un puits de 12 mètres cubes et un air couverte en béton.

Il est délimité du coté ouest par Arem Gafsi, du coté est par une route, du coté sud par Lazhar Gafsi et du coté nord par le reste du TFN appartenant à Ali Gafsi et la route reliant saïda et rond point ranzez.

Mise à prix : (130.150.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : Lundi le 20/11/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01305VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE0000110 F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Monji Ben Abdelmajid Kamel, Boucher, CIN01277074, demeurant à route Taniour km 2.5 Sfax et à route Kaied Mhamed km4.5 Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Un terrain d'une contenance de 12030m² sis à Henchir Sidi Salah Jbeniana Sfax délimité de coté nord par le temple de Sidi Salah du coté est par une entrée, du coté nord une route et une entrée, du coté ouest Abdallah Mastouri, il est clôturé de 3 cotés par un mur et du coté nord par des barres métalliques, il contient 6 oliviers au coté nord est une maison d'une superficie de 168m² composée de 2 vérandas, un hall, un salon, une cuisine, une salle d'eau dont le sol en parterres, 3 chambres dont le sol en ciment, une réserve d'eau au coté ouest, un puits et un bassin au coté sud de la maison et au coté ouest du terrain se trouve une étable.

Mise à prix : (455.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 20/11/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01306VEPA1

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, identifiant unique 0000120H.

Partie saisie : Mr. Mohamed Abdelwaheb Triki C.I.N n°04729133, demeurant au 5 résidence El Moez Marsa Ouest Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre :

La totalité des parts indivises soit 8148.830 parts/ 136050 parts revenants au débiteur saisi dans l'immeuble objet du TF n°45947 Tunis dénommé "Monaco Terranova" d'une superficie totale de 136050 m² sis dans une zone agricole à l'est de Sabelet Ben Ammar au bord d'une route secondaire dérivant de la route régionale menant à Borj Touil en passant par le centre commercial «Géant» consistant en un terrain agricole dont une partie est implantée d'oliviers et dont l'autre est un terrain nu.

Mise à prix : (1.874.104,593 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi 20 novembre 2023 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance d'Ariana à partir de 9h du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2023402452VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, M.F 0000120HPM000.

Partie saisie : Héritiers Jilani Hchaichi : Fatma Khiari - Fethi Hchaichi - Abdeslem Hchaichi - Aziz Hchaichi - Hsin Hchaichi - Khmayes Hchaichi, demeurant tous à Takelsa El Brig, Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : Immeuble objet du T.F 608077 Nabeul d'une superficie de 9.415m² sis à Takelsa gouvernorat Nabeul consistant en un terrain agricole sur lequel sont bâties deux villas.

Mise à prix : (587.205,000 D. T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi (13 Novembre 2023) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Grombalia à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

Tout surenchérisseur doit être muni de l'autorisation du gouverneur de Nabeul conformément à l'article 2 Bis de la loi n°29/2000 datée du 6/3/2000.

2023402453VEPA1

Avis complémentaire de vente immobilière aux enchères publiques

Maître Mohamed Amine Jalali

Avocat à la cour de cassation

11 Rue Abderrahman Azzam complexe Khaireddine Pacha entrée «B» Montplaisir 1073 Tunis

Tél : 71905604

Fax : 71905120

M : 54603053

MF : 1196141C

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, SA, Registre de Commerce n°B187881996, Registre National des Entreprises n°0000110F, élisant domicile au cabinet de l'avocat poursuivant maître Mohamed Amine JALALI sis au 11 Rue Abderrahman AZZAM complexe Khaireddine Pacha entrée «B» Montplaisir 1073 Tunis

Partie saisie copropriétaire : Yassine Ben Mohamed Moncef Ben Abdallah, Tunisien, né le 12/02/1974 à Sfax, Contrôleur de gestion dans une société, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 05307155, marié selon le régime de la séparation des biens avec la dame Hager Bent Mohamed Jammoussi, demeurant 2 Rue Ibn Abi Dhiaf La Manouba centrale ou à la résidence Ibn Zohr 4 dep 23 Appartement 33 La Manouba Caution hypothécaire : Hager Bent Mohamed Jammoussi, Tunisienne, née le 24/9/1981 à Tunis titulaire de la carte d'identité nationale numéro 08153189, mariée selon le régime de la séparation des biens avec Mr Yassine Ben Mohamed Moncef Ben Abdallah, demeurant 2 Rue Ibn Abi Dhiaf La Manouba centrale ou à la résidence Ibn Zohr Immeuble 23 Appartement 5-3 La Manouba.

Descriptif de l'immeuble : l'immeuble objet du titre foncier n°16241 Manouba dénommé «el Hana» composé de la parcelle n°26 du plan de lotissement du titre foncier n°12689 Manouba d'une superficie de (123 m²), il s'agit d'un appartement résidentiel Numéro A2-3 situé au deuxième étage Bloc A du complexe «Résidence el Ferdaous» sis à la cité des Orangers La Manouba composé d'une porte d'entrée en bois qui mène à un couloir et un salon avec un faux plafond contenant des lampes; un balcon, une suite parentale composée d'une chambre, un dressing et une salle d'eau, une chambre d'enfants, un séjour, une salle de bains, une salle d'eau, une cuisine entièrement et richement équipée avec une porte qui mène à un séchoir, l'état général de l'appartement est bon, la bâtisse est récente, le parterre de l'appartement est en marbre, le parterre de la salle de bains et les salles d'eau en grés de luxe et leurs mursen faïence jusqu'au plafond, l'appartement contient l'eau, l'électricité et le chauffage et la climatisation centrales, l'immeuble est pourvu d'un ascenseur et dispose de la place de parking n°09 située au sous-sol, l'appartement est habitée par Mr Yassine Ben Mohamed Moncef Ben Abdallah et Son épouse Mme Hager Bent Mohamed Jammoussi, tout cela selon l'expertise accomplie par l'expert judiciaire Mme Sameh Khemiri par le biais de l'ordonnance sur requête émanant de Mr le Président du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro 7930 du 01/11/2022.

La mise prix : La mise à prix a été fixée à la somme de deux cent cinquante quatre mille quatre cent quatre vingt treize Dinars et deux cent onze millimes (254.493D211) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mercredi vingt deux novembre deux mille vingt trois (22/11/2023) à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de la Manouba (chambre des ventes immobilières) situé à la route de Mateur Kilomètre 7 La Manouba 2010.

Visite et conditions de participation : La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises. La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières du Tribunal de première instance de la Manouba ou au cabinet de l'avocat poursuivant Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de la Région.

2023402464VEPA1

Avis aux créanciers

Distribution (article 46 du CSC)

SOCIETE IDEA

SUARL au capital de 1000DT

Société en cours de liquidation

Ayant l'Identifiant Unique N°1161037Q

Le liquidateur de la société informe le public de la décision de distribution des fonds disponibles provenant de l'opération de liquidation de la société entre les créanciers. Les personnes intéressées sont invitées à présenter leurs oppositions (et les documents justifiant leurs créances) au liquidateur Mr Ahmed RAHMANI à l'adresse suivante : N°09 Rue Noureddine Khayachi la Marsa 2070 et ce dans un délai maximum de 90 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisiennes et dans deux journaux quotidiens.

2023R02307VEPA2

Changement du syndic de faillite et rectificatif

Société Coopérative des boulangers réunis de Mateur

Siège : Avenue Habib Bourguiba Mateur gouvernorat de Bizerte

MF : 0007058A

RC : C110211997

En vertu d'une décision rendue par la chambre du conseil du tribunal de première instance de Bizerte en date de 30 Janvier 2023 Monsieur Mohamed Habib Sayhi a été nommé syndic de faillite au lieu de Monsieur Mourad Ennaifer (dossier de faillite n°242 ; jugement déclaratif de faillite n°84 rendu le 25 Mai 2017)

Toute personne ayant droit et intérêt est priée de contacter Monsieur Mohamed Habib Sayhi à son adresse 09 Rue Jalel Eddine Naccache cité la Gazelle 2083 Ariana (tél 95399260 - 50399166).

Le syndic de faillite informe tous les créanciers qu'une erreur s'est glissée à l'annonce n°2017W00425VEPA2 au Journal Officiel de la République Tunisienne (Annonces légales) n°71 parue en date du 15 juin 2017 page 4107 relatif à la publication du jugement déclaratif de faillite n°84 rendu par le tribunal de première instance de Bizerte le 25 mai 2017 il a été mentionné jugement n°242 au lieu de 84.

2023R02429VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Environnement et Plantation à Redeyef

Société anonyme

Capital : 2. 000. 000

Siège social : Cité Zamra Al-Redeyef

Enregistrement commercial : B171127012

Numéro d'identification fiscale : 1229855N/A/M/000

Nombre d'affiliés à la sécurité sociale : 309904/86

Les actionnaires du capital de la Société Environnement et Plantation de Redeyef sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 10 novembre 2023 à neuf heures du matin au siège social de la société situé à cité Zamra Redeyef afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approuver la convocation de l'assemblée générale ordinaire après les délais légaux.

2- Approuver le rapport de gestion et les états financiers pour l'année 2021 et lire le rapport du commissaire aux comptes général et spécial pour l'année 2021.

3- Tabulation du résultat de l'année 2021.

4- Approbation de la décharge des membres du Conseil d'administration de toute responsabilité pour la gestion de l'année 2021.

2023R02430SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

La Société d'Expansion Touristique El Kantaoui

"S E T Hôtel Kantaoui Bay"

S.A au capital de 15.400.000 DT

R.N.E : 0044665 CAM 000

Siège social : Hôtel Kantaoui Bay - Hammam Sousse

Le Conseil d'Administration de La Société d'Expansion Touristique EL Kantaoui "SET Hôtel Kantaoui Bay" sise à Jinène El kantaoui, convoque les actionnaires à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 20 novembre

2023 à dix heures (10H00) à l'Hôtel Tour Khalef Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts dans le respect du code des Sociétés Commerciales, y compris l'harmonisation avec la nouvelle règlementation de la loi transversale n°2019-47 du 29/5/2019.

2. Se prononcer sur la continuité de l'activité de la Société.

3. Pouvoirs en vue de formalités.

2023S01213SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 18 novembre 2023

«UNITED FINANCIAL MANAGEMENT HOLDING» SA

- UFM HOLDING - SA

SA au capital de 5000.000,000 dinars

Siège social : Route de Gremda Km 2.5 Sfax

MF : 1713536B/A/M/000

Les actionnaires de la société «UFM HOLDING» sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 18/11/2023 à 10 heures du matin au siège de la société pour statuer sur l'ordre de jour suivant :

1- Approbation de la date de tenue de l'assemblée,

2- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice 2022,

3- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice 2022,

4- Approbation des conventions règlementées prévues à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des autres opérations conclues avec les parties liées,

5- Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion pour l'exercice 2022,

6- Affectation des résultats de l'exercice 2022,

7- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents légaux relatifs à l'assemblée sont disponibles au siège social de la société dans le délai légal. Vous pouvez être représenté à la réunion et au vote lors de l'assemblée.

2023X01301SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société Dar Al-Khabir Management SA

Identifiant unique : 0884585C

Siège social : 69 Rue de Cham, 1002 Tunis

Capital social : 170500

Le président du conseil d'administration invite les actionnaires au capital de la société Dar Al-Khabir Management à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 3 novembre 2023 à 8:00h du matin au siège de la société situé au 58, rue du Cham, 1002 Tunis, pour discuter de l'ordre du jour suivant :

1. Changement du siège social de la société.

2. Lecture du rapport sur l'avancement du dossier de règlement judiciaire.

3. Etude de la proposition de mise en place d'un programme de sauvetage pour la société.

2023402455SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du mercredi 01 novembre 2023 à 16h30

La Société, Tech'Invest

SA au capital de 22 999 995 Dinars

Siège social : Immeuble Saphir - Bloc A- 1er étage, Avenue du Dinar Les Berges du Lac II Tunis 1053,

Identifiant Unique : 1110170N

Messieurs les Actionnaires sont Invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 01 novembre 2023 à 16h30 au siège social de smart capital Bloc A, immeuble saphir, avenue du dinar, 1053 les Berges du Lac 2, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire;

2. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif aux exercices 2021 et 2022 ;

3. Lecture des Rapports généraux et spéciaux du Commissaire aux Comptes relatifs aux exercices 2021 et 2022;

4. Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31/12/2021 et au 31/12/2022 et des conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5. Quitus aux Administrateurs;

6. Affectation des résultats des exercices 2021 et 2022;

7. Fixation des jetons de présence au titre des exercices 2021 et 2022

8. Pouvoirs pour les formalités légales.

2023402467SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 01 novembre 2023 à 15 h

LA SOCIETE SMART CAPITAL

SA au capital de 5 000 000 dinars

Siège social : Immeuble SAPHIR, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1630394X

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 01 novembre 2023 à 15 h au siège social de Smart Capital, sis à Immeuble Saphir, 1er étage avenue du Dinars Les Berges du Lac II, 1053 Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation

2. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022

3. Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2022

4. Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2022 et des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux Administrateurs

6. Affectation du résultat de l'exercice 2022

7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2022

8. Fixation des jetons de présence dans les comités consultatifs de Smart

9. Pouvoir pour les formalités légales.

2023402468SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mr Mohamed Ben Sadok Ben Naser Tounsi informe le public que son titre de propriété d'un appartement de sup 100m² situé à la route de Mahdia km9 Sfax lui a été délivré par achat en date du 24 mai 1994 enregistré le 19 août 1994, n°3464 avec le témoignage des juges Abdelaziz Abid et Zouhir Kallel. Les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir notaire à Sfax au cours de 30 jours de cette publication.

2023X01296DIVD2

Avis

Selon un jugement préparatoire rendu par la chambre du tribunal immobilier de Sfax concernant la demande d'enregistrement facultative n°31064 publié au journal officiel n°95 du 28/11/2017 et publier aussi au journal officiel n°57 du 17/7/2018, il a été ordonné la correction de l'erreur matérielle contenue dans cette demande en considérant qu'elle a été soumise par Mohamed ben Habib Lajnef avec son épouse maha bint Hssan Toumi, et non suivant ce qui a été déclaré à tort qu'elle avait été soumise par Mohamed Lajnef uniquement.

2023X01300DIVD2